



Association Sportive et Culturelle
de
Saint André de Seignanx

Compte rendu de la réunion du samedi 6 septembre 2014

10h30, à la salle de réunion du mur à gauche.

Étaient présents, Mesdames & Monsieur : Irène Allemany, Rose Etcheverry, Marilou Frydrych, Michèle Hargain, Carmen Lastra, Françoise Lloris, Roland Laforcade.

Ordre du jour : Rencontre avec les membres bénévoles de l'équipe d'animation ASC des « ateliers artistiques » des enfants de l'école primaire publique de Saint André de Seignanx.

Les points abordés :

- Généralités d'organisation.

Les enfants de l'école publique du village sont couverts dans leurs activités artistiques avec l'ASC du fait de leur appartenance à l'USEP.

- Roland Laforcade contactera la Ligue de l'enseignement afin de connaître les modalités de couverture assurance dans le cas de récréations « sportives » au cours des ateliers artistiques organisés par l'ASC.
- Roland Laforcade rencontrera Monsieur le Directeur d'école publique afin de clarifier la complémentarité d'assurance ASC – Ecole.
- Une attention particulière sera portée à la vérification des dates de péremption des produits proposés aux enfants lors des goûters distribués lors des ateliers de l'ASC. Les emballages seront conservés quelques jours ???
- Les membres bénévoles de l'équipe d'animation doivent être adhérents de l'ASC, en possession d'une licence sportive UFOLEP ou adhérents à la Ligue de l'enseignement (Assurance « non sportive »)
- Les invitations seront fournies à l'école environ 2 semaines avant la date de l'atelier. Roland apportera son aide à la rédaction des invitations et des confirmations d'inscriptions.
- Un aménagement d'étagères sera demandé à la municipalité afin d'entreposer les œuvres de TP réalisées par les associations qui utilisent la salle de réunion du mur à gauche (ASC et Place des artistes) TAP de l'école publique. L'unique armoire de la salle pourra de ce fait être rangée et aménagée correctement pour le matériel nécessaire aux activités de l'association.

- Planning :

Ateliers pour le Téléthon :
8 novembre 2014 – Si le temps le permet, sortie dans la nature, vers les sentiers pédestres de la commune et la palombière de Madame Huguette Everitt, afin de récolter des pignes (Pommes de pins) pour les futurs ateliers. Une autorisation sera demandée à Madame Huguette Everitt par



Carmen pour l'accès à la palombière.

Il sera demandé aux parents des artistes inscrits d'amener les enfants au point de rendez-vous fixé au départ du chemin de randonnée. (Voir le plan)

A proximité du 362 chemin de Cassou Hourn.

43°56'15.07'' ~ 1°33'38.52''

- *5 novembre et 3 décembre 2014* – Ateliers téléthon.

Galets peints et vernis, Pignes décorées, Noix de galles (Gargales) décorées.

Le nom du thème ainsi que le prix de vente annoncés pour le téléthon seront définis prochainement.

Les animatrices des ateliers formuleront une proposition à Roland Laforcade pour validation par le CA de l'A.S.C.

Les prochains ateliers :

7 janvier 2015

4 février 2015

4 mars 2015

8 avril 2015

6 mai 2015

17 juin 2015

1^{er} juillet 2015